Polonois raisonneur, vienne à bout de persuader à ses compatriotes qu'on est capable de juger d'un poëme dont on n'entend point la langue, après en avoir lû la traduction & la critique, ils ne manqueront pas de prononcer que Chapelain est meilleur Poëte que le grand Corneille. Ils nous traiteront de gens esclaves des préjugez, parce que nous ne nous rendrons pas à leur décision. Que penser d'une procédure, laquelle donne lieu à de pareils jugemens ?

SECTION XXXVII.

Des défauts que nous croyons voir dans les Poëmes des Anciens.

QUANT à ces défauts que nous croyons voir dans les poëmes des anciens, & que déja nous comptons par nos doigts, il peut bien être vrai que souvent nous nous trompions en plus d'une maniere. Quelquefois nous reprocherons au Poëte, comme des fautes qu'il auroit faites dans sa composition, d'y avoir inséré plusieurs choses que le tems où il vivoit, & les égards

qu'il devoit à ses contemporains, l'auront obligé d'y insérer. Par exemple, quand Homere composa son Iliade, il n'écrivoit pas une fable inventée à plaisir, qui lui laissât la liberté de forger à son gré les caracteres de ses Héros, de donner aux événemens le succès qu'il lui plairoit, & d'embellir certains faits par toutes les circonstances nobles qu'il auroit pû imaginer. Homere avoit entrepris d'écrire en vers une partie des événemens d'une guerre que les Grecs ses compatriotes avoient faite depuis quelque tems contre les Troyens, & dont la tradition étoit encore récente. Suivant l'opinion la plus commune, Homere vivoit environ cent cinquante ans après la guerre de Troye, & suivant la Chronologie de Monsieur Newton, (*a*) Homere étoit encore bien plus voisin des tems où se fit cette guerre, & il a pû voir plusieurs personnes qui avoient vu Achilles & les autres Héros célébres dans le camp d'Agamemnon. Je tombe donc d'accord qu'Homere, comme Poëte, a dû traiter les événemens autrement qu'un simple Historien. Il a dû y jetter le merveilleux compa-

(*a*) *Chronolog. p. 95. & p. 162.*

tible avec la vraisemblance, suivant la religion de son tems. Il a dû embellir ces événemens par des fictions, & faire en un mot tout ce qu'Aristote (*a*) le loue d'avoir fait. Mais Homere, en qualité de citoyen & d'Historien, en qualité de faiseur de Cantiques, destinez principalement à servir d'annales aux Grecs, a souvent été obligé de conformer ses récits à la notoriété publique.

Nous voyons par l'exemple de nos ancêtres, & par ce qui se pratique encore aujourd'hui dans le Nord de l'Europe, & dans une partie de l'Amérique, que les premiers monumens historiques que les nations posent pour conserver la mémoire des événemens passez, & pour exciter les hommes aux vertus les plus nécessaires dans les sociétez naissantes, sont des poësies. Les peuples encore grossiers, composent donc des espéces de Cantiques pour célébrer les loüanges de ceux de leurs compatriotes qui se sont rendus dignes d'être imitez, & ils les chantent en plusieurs occasions. Cicéron nous apprend (*b*) que même après Numa, les Romains étoient encore dans cet usage.

(*a*) *Poëtiq. chap.* 24. (*b*) *Tuscul. l.* 4.

Ils chantoient à table de ces Cantiques composez à la loüange des hommes illustres.

Les Grecs ont eu des commencemens pareils à ceux des autres peuples, & ils ont été une société naissante avant que d'être une nation polie. Leurs premiers Historiens ont été des Poëtes. (*a*) Strabon & d'autres Ecrivains de l'antiquité nous apprennent même que Cadmus, Pherecides (*b*) & Hecateus, les premiers qui écrivirent en prose, ne retrancherent de leur style que la mesure des vers. L'histoire s'est sentie chez les Grecs pendant plusieurs siécles, de son origine. La plûpart de ceux qui dans la suite l'écrivirent en prose, conserverent la poësie du style, & ils garderent même durant longtems la liberté de jetter du merveilleux dans les événemens. *Græcis historiis plerumque Poeticæ similis ineſt licentia.* (*c*) Homere n'est pas de ces premiers faiseurs de Cantiques dont j'ai parlé. Il n'est venu qu'après eux.

Post hos insignis Homerus

(*a*) *Georg. lib. prim.*

(*b*) Versuum nexu repudiato, conscribere ausus passivis verbis Pheredices. *Apul. Florid. l. 4.*

(*c*) *Quint. Inst. lib. 2. cap. 4.*

Tirtæusque mares animos in Martia bella
Versibus exacuit. (a)

Mais on étoit encore en habitude de son tems de regarder les poësies comme des monumens historiques. Homere auroit donc été blâmé s'il eût changé certains caracteres, ou s'il avoit altéré certains événemens connus, & surtout s'il avoit omis dans les dénombremens de ses armées, ceux qui véritablement parurent. Il est aisé de se figurer les plaintes de leurs descendans contre le Poëte.

Tacite raconte que les Allemands chantoient dans le tems où il écrivoit ses Annales, les exploits d'Arminius mort quatre-vingt ans auparavant. Etoit-il libre aux Auteurs de ces Cantiques Cherusques d'aller contre la vérité des faits connus, & de supposer, par exemple, pour faire plus d'honneur au Héros, qu'Arminius n'eût jamais prêté serment de fidélité aux Aigles Romaines qu'il abbatit ? Lorsque ces Poëtes auront parlé de son entrevûë sur les bords du Weser avec son frere Flavius qui servoit dans les troupes Romaines, auront-ils pû lui faire finir le pour-parler

(a) *Horat. de Arte Poët.*

avec décence & avec gravité, quand tout le monde sçavoit que le Général des Germains, & l'Officier des Romains en étoient venus aux injures en présence des armées des deux nations, & qu'ils en seroient venus aux coups sans le fleuve qui les séparoit.

Prenons un exemple qui nous frappe encore davantage. Aujourd'hui la profession d'Historien, & la profession de Poëte sont deux professions très-séparées. Nous avons des Annalistes que nous lisons, quand nous voulons nous instruire de la vérité des faits, & nous ne cherchons que de l'agrément dans la lecture de nos Poëtes. Croyons-nous cependant que Chapelain qui écrivit son poëme de la Pucelle, quand il y avoit déja bien plus de tems que l'événement qu'il chantoit, étoit arrivé, qu'il n'y en avoit que Troyes avoit été prise par les Grecs, quand Homere composa son Iliade? Croyons nous, dis-je, que Chapelain fût le maître de traiter & d'embellir à son gré le caractere de ses Acteurs principaux? Pouvoit-il faire d'Agnès Sorel une fille violente & sanguinaire, ou une personne sans élevation d'esprit, & qui auroit conseillé à Charles VII. de vivre avec elle dans

l'obscurité ? A t'il pû donner à ce Prince le caractere connu du Comte de Dunois ? A-t'il pû changer à son plaisir les événemens des combats & des siéges ? A-t'il pû taire certaines circonstances connuës de son action, qui font peu d'honneur à Charles VII. La tradition se fut soulevée contre lui. D'ailleurs comme nous l'avons exposé dans la premiere Partie de cet ouvrage, rien ne détruit plus la vraisemblance, qui est l'ame de la fiction, que de voir la fiction démentie par des faits généralement connus.

Si les Héros d'Homere ne se battent pas en duel aussi-tôt qu'ils se sont querellez, c'est qu'ils n'avoient pas sur le point d'honneur le sentiment des Gots, ni de leurs pareils. Les Grecs & les Romains qui ont vécu avant la corruption de leurs nations, avoient encore moins de peur de la mort que les Anglois ; mais ils pensoient qu'une injure dite sans fondement, ne deshonorât que celui qui la proféroit. Si l'injure contenoit un reproche fondé, ils pensoient que celui qui l'avoit essuyée, n'avoit d'autre voie de réparer son honneur, que celle de se corriger. Les peuples polis ne s'étoient pas encore avisez qu'un combat singulier, dont le hazard,

ou tout au plus l'eſcrime qu'ils regardoient comme l'art de leurs eſclaves, doit décider, fût un bon moyen de ſe juſtifier ſur un reproche, qui ſouvent ne touche pas à la bravoure. L'avantage qu'on y remporte, prouve ſeulement qu'on eſt meilleur Gladiateur que ſon adverſaire, mais non pas qu'on ſoit exemt du vice dont on peut avoir été taxé. Fut-ce la peur qui empêcha Céſar & Caton de ſe voir ſur le pré, après que Céſar eut ſacrifié en plein Sénat le billet galant de la-ſœur de Caton. La maniere dont l'un & l'autre arriverent à la mort, montre aſſez qu'ils ne la craignoient guéres.

Je ne me ſouviens point d'avoir lû dans l'hiſtoire Grecque ou Romaine rien qui reſſemble aux duels Gothiques, hors un incident arrivé aux Jeux funébres que Scipion l'Afriquain donna ſous les murs de la nouvelle Carthage en l'honneur de ſon pere & de ſon oncle. Tous deux avoient perdu la vie dans les guerres d'Eſpagne. Tite-Live raconte (*a*) que les Champions ne furent pas des Gladiateurs ordinaires pris chez le Marchand, mais des barbares, dont peut-être Scipion étoit bien aiſe de ſe défai-

(*a*) *Liv. Hiſt. lib.* 28.

re, & qui se battirent l'un contre l'autre par différens motifs. Quelques-uns, dit l'Historien, étoient convenus de terminer leurs disputes & leurs procès à coups d'épée. Les Grecs & les Romains, si passionnez pour la gloire, ne s'imaginerent jamais qu'il fût honteux au citoyen d'attendre sa vengeance de l'autorité publique. Il étoit réservé à ces peuples que la misere feroit sortir un jour de dessous les neiges du Nord, de croire que le meilleur Champion devoit être nécessairement le plus honnête homme, & qu'une société, où l'honneur obligeroit les citoyens à venger eux-mêmes à main armée leurs injures, ou vraies, ou prétenduës, pouvoit mériter le nom d'Etat. Si Quinault ne fait pas tirer l'épée à Phaëton (*a*) dans la conversation qu'il lui fait avoir avec Epaphus, c'est qu'il introduit sur la scéne deux Egyptiens, & non pas deux Bourguignons ou deux Vandales.

La prévention où la plûpart des hommes sont pour leur tems & pour leur nation, est donc une source féconde en mauvaises remarques comme en mauvais jugemens. Ils prennent ce qui s'y fait pour la regle de ce qui se doit faire

(*a*) *Opera de Phaëton, Acte 3.*

partout, & de ce qui auroit dû se faire toujours. Cependant il n'y a qu'un petit nombre d'usages, & même un petit nombre de vices & de vertus qui ayent été loüez ou blâmez dans tous les tems & dans tous les pays. Or les Poëtes ont raison de pratiquer ce que Quintilien conseille aux Orateurs, c'est de tirer leurs avantages des idées de ceux pour lesquels ils composent, & de s'y conformer. (*a*) *Plurimum refert qui sint audientium mores, quæ publicè recepta persuasio.* Ainsi nous devons nous transformer en ceux pour qui le poëme fut écrit, si nous voulons juger sainement de ses images, de ses figures & de ses sentimens. Le Parthe qui s'éloigne à bride abbatuë après n'avoir pas réussi dans une premiere charge, & cela pour mieux prendre son tems, & pour ne pas s'exposer sans fruit aux traits d'un ennemi qui ne plie point, ne doit pas être regardé comme coupable de lâcheté, parce que cette maniere de combattre, étoit autorisée par la discipline militaire des Parthes, fondée sur l'idée qu'ils avoient de la fureur & de la valeur véritable. Les anciens Germains, si renommez pour leur bravoure, croyoient aussi

(*a*) *Quint. Inst. lib. 3. cap. 9.*

que c'étoit prudence, & non point lâcheté, que de fuir dans l'occasion pour revenir à la charge plus à propos. (*a*) *Cedere loco dum rursus instes magis consilii quàm formidinis arbitrantur.*

Nous avons vu blâmer Homere d'avoir décrit avec goût les Jardins du Roi Alcinoüs, semblables, disoit-on, à celui d'un bon vigneron des environs de Paris. Mais supposé que cela fût vrai, imaginer un Jardin merveilleux, c'est la tâche de l'Architecte. Le faire planter à grands frais, c'est, si l'on veut, le mérite du Prince. La profession du Poëte est de bien décrire ceux que les hommes de son tems sçavent faire. Homere est un aussi grand Artisan dans la description qu'il fait des Jardins d'Alcinoüs, que s'il avoit fait la description de ceux de Versailles.

Après avoir reproché aux Poëtes anciens d'avoir rempli leurs vers d'objets communs & d'images sans noblesse, on se croit encore fort modéré, quand on veut bien rejetter la faute qu'ils n'ont pas commise, sur le siécle où ils ont vécu, & les plaindre d'être venus en des tems grossiers.

La maniere dont nous vivons avec

(*a*) *Tacit. de mor. Germ.*

nos chevaux, s'il est permis de parler ainsi, nous révolte contre les discours que les Poëtes leur font adresser par des hommes. Nous ne sçaurions souffrir que le maître leur parle à peu près comme un Chasseur parle à son chien couchant. Mais ces discours étoient convenables dans l'Iliade écrite pour être lûë par des peuples chez qui le cheval étoit en quelque façon un animal commensal de son maître. Ces discours devoient plaire à des gens qui supposoient dans les animaux un degré de connoissance que nous ne leur accordons pas, & qui plusieurs fois en avoient tenu de pareils à leurs chevaux. Si l'opinion qui donne aux bêtes une raison presque humaine, est fausse ou non, ce n'est point l'affaire du Poëte. Un Poëte n'est pas fait pour purger son siécle des erreurs de Physique. Sa tâche est de faire des peintures fidelles des mœurs & des usages de son pays, pour rendre son imitation la plus approchante du vraisemblable qu'il lui est possible. Homere, par cet endroit-là même qui l'a fait blâmer ici, plairoit encore à plusieurs peuples de l'Asie & de l'Afrique, qui n'ont point changé la maniere ancienne de gouverner leurs chevaux, non

plus que beaucoup d'autres usages.

Voici ce que dit Boesbeck, Ambassadeur de l'Empereur Ferdinand I. auprès du Grand Seigneur Soliman II. sur la maniere dont on traite les chevaux en Bithynie, pays très-voisin des Colonies Grecques de l'Asie, & contrée limitrophe de la Phrygie, où étoit la patrie de cet Hector qu'on voudroit faire interdire, pour avoir parlé aux siens. (a) *J'observai dans la Bithynie que tout le monde, & même les Payſans y traitent leurs poulains avec humanité, qu'ils les careſſent, comme on fait les enfans, lorſqu'ils veulent leur faire faire quelque choſe, & qu'ils leur laiſſent la liberté d'aller & de venir par toute la maiſon. Volontiers ils les feroient mettre à table avec eux. Les Palfreniers gouvernent les chevaux avec la même douceur. C'eſt en les flatant, c'eſt preſque en les haranguant qu'ils les conduiſent, & jamais ils ne les battent qu'à l'extrêmité. Auſſi les chevaux ſe prennent d'amitié pour les hommes, & il eſt très-rare d'en trouver qui ruent, ou qui ſoient vicieux en aucune maniere. En nos contrées ils ſont nourris bien différemment. Nos Palfreniers n'entrent jamais dans l'écurie ſans tempêter contre*

(a) Busbeq. Legat. Turc. Epiſtola tertia.

eux, & ils ne croiroient point les avoir bien pansez, s'ils ne leur avoient pas donné cent coups à propos de rien, traitement qui leur fait craindre & haïr les hommes. Les Turcs font encore apprendre aux chevaux à se mettre à genoux, afin qu'on puisse monter dessus plus aisément. Ils leur montrent à ramasser à terre avec les dents un bâton ou un sabre pour le présenter au cavalier, & ils mettent des anneaux d'argent au nez de ceux qui sont dressez à faire ce manege, comme une distinction qui sert de récompense à leur docilité. J'en ai vu d'instruits à demeurer dans la même place, sans que personne les tînt, après que le cavalier avoit mis pied à terre, & d'autres faire seuls le manége, & obéïr à tous les commandemens que leur faisoit un Ecuyer qui se tenoit à une assez grande distance. Les miens, ajoute Boesbeck quelques lignes après, *me donnent tous les soirs un passe tems singulier. On les tire dans la cour, & celui que j'appelle par son nom, me regarde fixement en hannissant. Nous avons fait connoissance par le moyen de quelques côtes de melon que je vais moi-même leur mettre dans la bouche.* Il est bien à croire que cela ne s'étoit point fait sans que l'Ambassadeur eût tenu à ses chevaux des propos capables de le bien faire réprimander par nos Censeurs.

Il n'y a perſonne dans la République des Lettres qui n'ait oüi parler de Monſieur le Chevalier d'Arvieux, (a) ſi fameux par ſes voyages, par ſes emplois & par ſon érudition Orientale. On ne me reprochera point de citer des témoins récuſables, pour montrer que bien des Aſiatiques parlent encore à leurs chevaux, comme Hector parloit aux ſiens en Aſie. Monſieur le Chevalier d'Arvieux, après avoir, dans le chapitre onziéme de ſa Relation, diſcouru fort au long des mœurs & des coutumes des Arabes, de la docilité, ou s'il eſt permis de parler ainſi, de la débonnaireté de leurs chevaux, & de l'humanité avec laquelle leurs maîtres les traitent, ajoute : *Un Marchand de Marſeille qui réſidoit à Rama, étoit ainſi en ſociété pour une cavalle avec un Arabe. Cette cavalle appellée Touyſſe, outre ſa beauté, ſa jeuneſſe & ſon prix de douze cens écus, avoit le mérite d'être de cette premiere race noble. Notre Marchand avoit ſa généalogie & tous les quartiers de pere & de mere de ſa filiation, à remonter juſqu'à cinq cens ans d'ancienneté, le tout prouvé par des actes publics faits en la forme que j'ai dite. Abrahim c'eſt le nom de*

(a) Mort en 1702.

l'Arabe, alloit souvent à Rama (a) pour sçavoir des nouvelles de cette cavalle qu'il aimoit cherement. J'ai eu plusieurs fois le plaisir de le voir pleurer de tendresse en l'embrassant & en la caressant. Il la baisoit, il lui essuyoit les yeux avec son mouchoir. Il la frottoit avec les manches de sa chemise, il lui donnoit mille bénédictions durant des heures entieres qu'il raisonnoit avec elle. Mes yeux, lui disoit-il, mon ame, mon cœur, faut-il que je sois assez malheureux pour t'avoir venduë à tant de maîtres, & pour ne te point garder avec moi. Je suis pauvre, ma Gazelle, tu le sçais bien. Ma mignonne, je t'ai élevée dans ma maison comme ma fille, je ne t'ai jamais grondée ni battue, je t'ai caressée de mon mieux. Dieu te conserve, ma bien aimée. Tu es belle, tu es douce, tu es aimable. Dieu te préserve du regard des envieux, & mille autres semblables discours. Il l'embrassoit alors, & il sortoit à reculons, en lui disant des adieux fort tendres. Cela me fait souvenir d'un Arabe de Tunis, où je fus envoyé pour l'exécution d'un Traité de Paix, qui ne voulut pas nous liver une cavalle que nous avions achetée pour le Haras du Roi. Quand il eut mis l'argent dans le

(a) Bourg de la Palestine.

ſac, il jetta les yeux ſur ſa cavalle & ſe mit à pleurer. Sera-t'il poſſible, dit-il, qu'après t'avoir élevée dans ma maiſon avec tant de ſoin, & qu'après avoir exigé de toi tant de ſervices, je te livre en eſclavage chez les Francs pour ta récompenſe? Non je n'en ferai rien, ma mignonne. Là deſſus il jetta l'argent ſur la table; embraſſa & baiſa ſa cavalle, & la ramena chez lui. Les Relations des pays Orientaux ſont remplies de ſemblables hiſtoires. Mais, quoi, l'on ne croit point partout, & l'on n'a pas cru toujours que les bêtes ne fuſſent que des machines. C'eſt une des découvertes que la nouvelle Philoſophie a faites, il faut l'avoüer, ſans le ſecours de l'expérience, & par la voie ſeule du raiſonnement. On ſçait ſon progrès. Je n'en dirai pas davantage.

Il ne ſuffit pas de ſçavoir bien écrire pour faire des critiques judicieuſes des poëſies des anciens & des étrangers, il faudroit encore avoir connoiſſance des choſes dont ils ont parlé. Ce qui étoit ordinaire de leur tems, ce qui eſt commun dans leur patrie, peut paroître bleſſer la vraiſemblance & la raiſon, à des Cenſeurs qui ne connoiſſent que leur tems & leur pays. Claudien eſt ſi ſurpris

pris que les Mules obéïssent à la voix du Muletier, qu'il croit qu'on en peut tirer un argument pour prouver la vérité de l'histoire d'Orphée.

Miraris si voce feras placaverit Orpheus,
Cum pronas pecudes Gallica verba regant.

Il semble que Claudien auroit eu peine à croire une chose à laquelle les Provençaux ne daignent pas faire attention, s'il ne fût jamais sorti de l'Egypte, où l'on croit qu'il étoit né. Peut-être ses compatriotes l'auront-ils repris de pécher contre la vraisemblance.

SECTION XXXVIII.

Que les remarques des Critiques ne font point abandonner la lecture des Poëmes, & qu'on ne la quitte que pour lire des Poëmes meilleurs.

QUOI qu'il en soit de ces fautes que les Critiques passez ont trouvées, & que les Critiques à venir découvriront dans les écrits des anciens, elles n'en feront point abandonner la lecture. On continuera de les lire & de les admirer, à moins que les Poëtes à venir ne pro-